Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 035-213503543-20260609-2026_32OK-DE

République Française
Département d'Ille et Vilaine
Commune de VIEUX-VIEL

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/06/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	11	11

Vote
Unanimité Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Commune de VIEUX-VIEL
Le 09 Juin 2026

L'an 2026, le 05 Juin 2026à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de VIEUX-VIEL s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur DUFEU Gérard, Maire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 29/05/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 29/05/2026.

Présents :
M. DUFEU Gérard, Maire
Mmes : BARBIER Brigitte, LEFRANÇOIS Magalie, MAZURIER Pauline, NOBLET Océane, TIDBURY Jane
MM : BOUESNARD Corentin, MAUGUIN Pierre, PITOIS Jérôme, PITOIS René, STRACQUADANIO Jean-Luc

A été nommé secrétaire : Pauline MAZURIER

2026- 32 Annule et remplace la délibération 2026-21 / Affectation du résultat Budget Commune 2025

- Considérant la dissolution du budget CCAS, le résultat 2025 est affecté au budget principal,
- Considérant les résultats en section de fonctionnement et d'investissement,
- Considérant le besoin de couverture de la section d'investissement,

Résultat section de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice	78 388.34 €
B. Résultats antérieurs reportés	131 819.35 €
Report exercice budget CCAS dissout	**3 296.01 €**
Résultat à affecter	**213 503.70 €**

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 035-213503543-20260609-2026_32OK-DE

Résultat section d'investissement	
A. Résultat de l'exercice	-91 910.71 €
B. Résultats antérieurs reportés	98 760.81 €
Résultat à affecter	**6 850.10 €**
Solde des Restes à réaliser section d'investissement	1 000.00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

ADOPTE à l'unanimité l'affectation de résultat suivante :

- 002- Report à la section de fonctionnement pour un montant de 114 816.22 €
- 001- Report à la section d'investissement pour un montant de 6 850.10 €
- 1068 - Report à la section d'investissement pour montant de 98 687.75 €

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 05/06/2026
Le Maire
Gérard DUFEU